

RECONSTRUCTIONS ET POLITIQUES DU PATRIMOINE URBAIN AU LIBAN

*Éric Verdeil*¹

Depuis plus de trente ans, guerres et reconstructions se suivent, s'enchaînent et s'enchaînent au Liban. L'urbanisme s'édicte dans l'urgence et ne cesse de susciter la controverse. Le Liban subit des mutations urbaines très intenses, avec des mouvements de population massifs (déplacements en raison des destructions et des projets de réaménagement), des bouleversements dans les formes urbaines (destruction/réaménagement du bâti) et, plus largement, dans l'organisation économique et sociale, ainsi que dans la structure des pouvoirs dans la ville².

L'émergence de la question du patrimoine résulte d'une tension entre des pratiques et des représentations des lieux qui évoluent et une forme urbaine héritée. Dans le cas du Liban, les dynamiques de reconstruction sont très rapides et saccadées : l'enjeu est d'autant plus sensible qu'il est soumis à ces tensions conflictuelles. Cependant, la reconstruction libère l'innovation dans les conceptions urbanistiques. Au Liban, l'idée d'un urbanisme gérant le patrimoine est apparue graduellement depuis 1977 puis s'est étendue dans les années 1990³.

Les épisodes de reconstruction, notamment après 1991, ont été des moments de réaffirmation de l'État, de retour, en principe, à la règle du droit, par opposition à la marginalisation des institutions étatiques durant la guerre, voire leur négation. L'urbanisme a justement constitué, en 1977, de 1982 à 1983 et après 1991, un vecteur privilégié de cette affirmation de l'État au Liban. Mais ces moments de réaffirmation sont ambigus, car le retour de l'État ne va pas sans favoriser la logique du marché, dans un mouvement qui confond défense et illustration idéologique du libéralisme et promotion des intérêts privés des

¹ Université de Lyon-CNRS, UMR 5600 « Environnement. Ville. Société ».

² Éric Verdeil, Faour Ghaleb, Sébastien Velut, *Atlas du Liban : territoires et société*, Beyrouth, IFPO&CNRS, 2007.

³ Éric Verdeil, *Une ville et ses urbanistes : Beyrouth en reconstruction*, thèse de doctorat, université Panthéon-Sorbonne, 2002.

groupes sociaux en prise directe avec l'État. Dans quelle mesure ce libéralisme est-il compatible avec un projet patrimonial ?

Même si l'on peut considérer l'État libanais comme un État défaillant au sein d'une société forte, loin d'être le seul acteur ou même l'acteur central dans la définition des politiques publiques, il compose en permanence avec une multiplicité d'acteurs institutionnels (municipalités, agences étatiques spécialisées) et non-institutionnels, qu'il s'agisse de la société civile (associations, etc.) ou de représentants de partis politiques, de groupes d'intérêts ou de groupes confessionnels. Le Liban est donc un terrain privilégié pour analyser l'émergence et le développement de tels réseaux d'acteurs et leur participation à la définition des politiques publiques, en particulier ici, à celle des politiques du patrimoine.

66

L'objet de cet article est de comprendre quels acteurs, dans quelles situations de reconstruction, se saisissent de l'enjeu patrimonial, selon quelles conceptions et quelles stratégies, l'objectif final étant d'observer les résultats sur le terrain.

Il s'agit de mettre en évidence trois lieux et trois moments en rapport avec l'émergence de politiques du patrimoine en lien avec l'enjeu de la reconstruction : le projet pour le centre-ville de Beyrouth, les tentatives de protection des espaces péri-centraux de la capitale depuis le milieu des années 1990 et la reconstruction de la petite ville de Bint Jbeil au Sud-Liban après la guerre de 2006. Cette lecture laisse de côté les projets *Cultural Heritage and Urban Development* dans cinq villes secondaires qui ont fait l'objet de diverses études, où la question de la reconstruction est moins prégnante⁴.

L'ENJEU PATRIMONIAL DANS LA RECONSTRUCTION DU CENTRE DE BEYROUTH

Le centre-ville de Beyrouth, espace historique symbole de la convivialité des communautés libanaises, avait été très endommagé par la guerre civile. Après l'arrêt des combats, l'État confia à une société privée, SOLIDERE, créée en 1994, la charge de reconstruire, en expropriant autoritairement les ayants droit. Le schéma directeur, très moderniste, cherchait à favoriser une forte valorisation

4 Rami Daher, « Swift Urban Heritage Donor Recipes and Neoliberal Urban Restructuring: Jordan and Lebanon as Case studies », dans M. Fawaz (dir.), *Urban Heritage and the Politics of the Present. Perspectives from the Middle East, City Debates Proceedings 2005*, Beyrouth, American University of Beirut, 2006, p. 48-62. Maud Moussi, « Nouveaux gouvernements urbains et patrimoine dans le Sud du Liban : Saïda », ci-dessous, p. 71.

foncière. Le premier ministre R. Hariri était l'un des principaux actionnaires de cette société. L'ampleur des démolitions requises par le projet aboutit à une quasi table rase, amoindrie par la préservation de 265 bâtiments historiques sauvés à la suite de protestations diverses⁵.

SOLIDERE réaménagea avec soin ces quelques secteurs à caractère historique qui avaient été préservés et finança des fouilles archéologiques d'urgence, ce qui effaça auprès de l'opinion, son image de destructeur du patrimoine. Mieux, la société utilisa avec habileté le slogan « Beyrouth, la ville ancienne du futur » et fit des espaces patrimoniaux intégrés au projet, une vitrine pour se distinguer de ses concurrentes du Golfe comme Dubaï. À partir de 1999-2000, le quartier historique de l'Étoile connut un spectaculaire développement du commerce et des activités de loisirs, révélant l'adhésion d'une partie des Libanais à cette réalisation qui, d'une certaine manière, leur rendait leur histoire. Rafic Hariri joua lui-même sur ces images patrimoniales pour asseoir sa légitimité politique auprès de la population.

Ce projet fut à l'origine de l'émergence d'une nouvelle conscience patrimoniale au sein de la société libanaise, sensible à travers une floraison de publications marquées du sceau de la nostalgie. Plusieurs associations contribuèrent au débat, notamment sous l'angle patrimonial ce qui, dans le contexte de l'après-guerre, était remarquable puisque le débat public succédait aux combats armés.

Toutefois, ces nouvelles perspectives ne faisaient pas l'unanimité⁶. Ainsi, les opposants au projet se divisaient sur la place à accorder aux revendications archéologiques. Alors que certains envisageaient des jardins archéologiques, d'autres regrettaient que ces fouilles constituent un prétexte pour détruire l'héritage architectural ottoman, peu rentable d'un point de vue immobilier. Les partisans de la conservation du patrimoine avaient des conceptions distinctes. Pour certains, l'essentiel résidait dans le sauvetage de bâtiments remarquables. D'autres avaient une ambition plus large et dénonçaient, dans cette opération, l'émergence d'un espace de consommation aménagé selon les

5 Heiko Schmid, *Der Wiederaufbau des Beiruter Stadtzentrums: Ein Beitrag zur handlungsorientierten politisch-geographischen Konfliktforschung*, Heidelberg, Heidelberger Geographische Arbeiten, t. 114, 2002.

6 Nabil Beyhum, « Les enjeux politiques de la préservation du patrimoine à Beyrouth 1990-1997 », dans Z. Akl, M. F. Davie (dir.), *Questions sur le patrimoine architectural et urbain au Liban*, Beyrouth/Tours, ALBA/URBAMA, 1999, p. 197-210.

normes mondialisées des *festivals market places*⁷ et d'une culture disneylandisée, au détriment des usages des populations d'origine.

L'exemple du centre-ville de Beyrouth illustre une première situation où l'enjeu du patrimoine est pris en tension entre différentes définitions contradictoires portées par des groupes et des acteurs divers, avec, d'une part, une société privée, SOLIDERE, et, d'autre part, différents acteurs civils aux intérêts et aux représentations opposées. Alors que la première poursuit un objectif de rentabilité financière où l'enjeu patrimonial n'est qu'un slogan qui, habillage médiatique subordonné aux impératifs financiers, dicte le contenu des grands choix d'aménagement. Certains groupuscules, notamment issus des milieux intellectuels, ont vu, dans cette question, un enjeu majeur de la reconstruction authentique de la société libanaise. Pour d'autres, ce qui se joue à travers le patrimoine, c'est aussi la capacité du Liban à retrouver son histoire. Mais, en raison des différentes versions de cette histoire, dont aucun discours n'est partagé, les revendications patrimoniales manquent de cohérence.

68

LES CONFLITS AUTOUR DU PATRIMOINE DANS LE PÉRICENTRE DE BEYROUTH

Les espaces péricentraux de Beyrouth ne firent pas l'objet d'initiatives d'aménagements intégrés dans des projets d'urbanisme. Constitués de tissus urbains des époques ottomanes considérés aujourd'hui comme des patrimoines à conserver dans la plupart des pays méditerranéens, ils avaient été diversement endommagés par les combats et souvent occupés par des populations réfugiées⁸. Leur reconstruction après guerre fut le résultat d'initiatives privées dans un contexte réglementaire peu contraignant. Certains secteurs, tirant parti de la reprise des communications entre les deux secteurs de Beyrouth, connurent un développement sous forme de quartiers de loisirs, comme Monnot, Sodeco, Furn al Hayek ou encore Gemmayzeh. Certains quartiers furent le lieu d'une gentrification préservant leur ancien tissu. D'autres secteurs, comme Zoqaq al Blat ou Qantari, sont l'objet d'une rénovation immobilière spéculant sur le départ des anciens occupants et sur la hausse des valeurs foncières.

7 Jon Goss, « Disquiet on the Waterfront: Reflections on Nostalgia and Utopia in the Urban Archetypes of Festival Marketplaces », *Urban Geography*, 1996, 17-3, p. 221-247.

8 Alexandre Abry, Romeo Carabelli (dir.), *Reconnaître et protéger l'architecture récente en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2005.

Le projet de reconstruction du centre-ville de Beyrouth précipita la mobilisation d'initiatives civiques, associatives et académiques dans l'identification et la préservation du patrimoine architectural, perçu comme menacé par les nouvelles dynamiques immobilières. En 1996, des professionnels à la tête de ces mobilisations réussirent à faire classer une partie des immeubles mais ceci n'aboutit qu'à décourager les propriétaires, à accélérer les démolitions⁹. Ultérieurement, ces mêmes groupes militants tentèrent de protéger les secteurs les plus remarquables grâce à de nouveaux règlements de zoning de type secteurs sauvegardés, notamment à Gemmayzeh.

Toutefois, les autorités en charge de ces questions, ministère de la Culture, *mohafez* (préfet) et direction générale de l'urbanisme (DGU), se montrèrent très flexibles et ouvertes aux intérêts des propriétaires et promoteurs. Ils accordèrent des dérogations aux classements, des permis de construire contestés par les opposants pour leur esthétique en rupture avec l'environnement et finalement, n'imposèrent pas, dans la réglementation, des contraintes sur le respect des proportions du quartier, rendant possible la construction de tours.

La préservation de la mémoire de la guerre, et non seulement de l'architecture d'avant-guerre, mobilisa également durant toute cette période divers acteurs et mouvements. L'immeuble Barakat, au carrefour SODECO, sur l'ancienne ligne de démarcation, représente un cas emblématique. Réalisé par l'architecte Aftimos, figure de la période de la fin de l'Empire ottoman et du Mandat français, il était menacé de démolition par ses propriétaires. Les défenseurs du patrimoine réussirent à empêcher sa disparition et œuvrèrent pour sa reconversion en musée de la Guerre, après son expropriation par la municipalité de Beyrouth. Une réflexion est en cours avec la Ville de Paris à ce sujet.

Dans le péricentre de Beyrouth, la volonté de préservation du patrimoine émerge face à la démolition du bâti, fruit de la modernisation urbaine. Mais les enjeux sont complexes et, en l'absence d'un acteur dominant comme SOLIDERE, chacun tente d'instrumentaliser, à son profit, l'autorité d'un État qui n'a pas de doctrine sur la question. Le poids des intérêts fonciers et immobiliers joue en défaveur de la mobilisation civique, professionnelle et académique. L'originalité de l'affaire de l'immeuble Barakat est l'implication

9 Oliver Kögler, « Postwar Heritage Projects in Beirut: Perspectives from Human Geography », dans M. Fawaz (dir.), *Urban Heritage and the Politics of the Present. Perspectives from the Middle East, City Debates Proceedings 2005*, Beyrouth, American University of Beirut, 2006, p. 12-28.

directe de la municipalité de Beyrouth, jusqu'alors totalement marginalisée dans les décisions d'aménagement, y compris sur la question du patrimoine. Cette évolution se comprend chronologiquement dans un contexte où les municipalités n'ont été réellement relancées au Liban qu'après les élections de 1998, puis celle de 2004.

LA RECONSTRUCTION DE BINT JBEIL ET LA SYMBOLIQUE DU PATRIMOINE

70

L'exemple de Bint Jbeil décentre l'analyse en termes de géographie, de chronologie et de jeu d'acteurs mais permet de retrouver plusieurs des logiques déjà identifiées¹⁰. Petite ville du Sud-Liban au cadre architectural modeste mais typique, ce fief du Hezbollah a subi d'impressionnantes destructions à cause des attaques israéliennes durant la guerre de 2006. La reconstruction, lancée dès la fin des combats, s'effectue dans le cadre institutionnel d'un État largement absent. Le Hezbollah, patron de cette région, tente de superviser les opérations pour conforter sa légitimité locale. Les travaux et les projets de réaménagement sont essentiellement financés par le Qatar, dans le cadre de son aide à la reconstruction du pays promise lors de la conférence de Stockholm en août 2006.

Dans un premier temps, c'est la municipalité, proche du Hezbollah, qui a élaboré le projet de reconstruction. Les travaux préparatoires de déblaiement et les modalités d'indemnisation ont favorisé la démolition de nombreux vestiges de l'architecture typique du village, notamment dans les souks. Le schéma directeur de la municipalité envisageait une modernisation radicale de cet espace, en élargissant les voies, en favorisant la construction d'immeubles et en mettant en œuvre un remembrement qui aurait conduit à réaffecter aux ayants droit des lots sans rapport avec leurs propriétés. Or, cette approche a soulevé l'opposition d'une partie des propriétaires, résidents ou immigrés.

Dans le même temps, une équipe de professionnels et d'étudiants de l'université américaine de Beyrouth a tenté d'alerter les autorités sur les risques d'une reconstruction détruisant le patrimoine. Cette équipe, dont plusieurs membres avaient du reste été impliqués dans les autres combats pour la défense

¹⁰ Je suis ici très fidèlement Habib Debs, « The reconstruction of Bint Jbeil: Social and economic Emergency vs. Memory and Identity Concerns », unpublished paper, *City Debates Conference 2007, Reconstruction after Disasters: Filling the voids*, American university of Beirut, May 2007.

du patrimoine à Beyrouth et ailleurs, a procédé à des relevés et élaboré des contre-propositions au schéma municipal. Elle a réussi à faire reconnaître à la direction régionale du Hezbollah que l'application du plan envisagé reviendrait à prolonger l'œuvre de destruction menée par les Israéliens. Réalisant la portée symbolique de ce projet, le Hezbollah fut sensible à cette argumentation et imposa l'étude d'un autre projet, confié conjointement à une équipe locale et aux architectes de l'American University of Beirut¹¹.

L'exemple montre une configuration politique très différente des précédentes mais souligne fortement les enjeux symboliques et politiques liées à la mobilisation patrimoniale.

Quel point de convergence existe-t-il entre ces trois moments dans les politiques du patrimoine au Liban ? Une première idée s'impose avec force : l'État libanais est largement marginalisé dans ces politiques patrimoniales, aussi bien en termes d'initiative que de régulation. Ce fait vaut d'être remarqué dans un contexte régional où au contraire, l'État se saisit souvent du patrimoine pour affirmer sa légitimité et l'ancrer dans l'histoire. En corollaire, on peut remarquer aussi sa faible capacité de régulation, notamment à travers la loi ou le règlement : dans le projet SOLIDERE, la conservation patrimoniale, si réduite par ailleurs, n'est pas garantie par une loi ou par le décret validant le schéma d'aménagement ; à Gemmayzeh et dans le péricentre, l'État a finalement promulgué un décret non contraignant sur la morphologie urbaine alors même que les classements successifs font largement l'objet de dérogations organisées par les services de l'État eux-mêmes ; à Bint Jbeil, le processus de réaménagement s'inscrit hors d'un schéma directeur approuvé et sans la supervision de la direction générale de l'urbanisme. Ces situations illustrent le dessaisissement par l'État lui-même de ses prérogatives en la matière, au bénéfice d'un ensemble disparate d'acteurs officiels ou non-officiels, dont l'action contribue justement à cette marginalisation, voire même la revendique. Les municipalités, largement marginalisées dans l'urbanisme des années quatre-vingt-dix, tendent à développer une capacité d'initiative dans ce domaine.

En revanche, différents acteurs non-étatiques revendiquent des valeurs patrimoniales d'une manière stratégique. C'est le cas de SOLIDERE, une

¹¹ Analyse fondée sur des faits remontant à 2007. Les évolutions ultérieures laissent percevoir un accommodement du Hezbollah aux projets locaux de modernisation.

firme d'aménagement et de construction qui aujourd'hui étend son action à l'échelle du bassin méditerranéen et n'hésite pas à faire un usage sélectif de la notion de patrimoine, à des fins de marketing pour légitimer son action. De même, Rafic Hariri a utilisé les images patrimoniales construites par le projet SOLIDERE au service de sa légitimation politique¹². Enfin, un parti politique comme le Hezbollah, réalisant l'enjeu symbolique du patrimoine dans son combat avec Israël, tente de l'imposer à ses constituants. Ces usages stratégiques présentent deux points en commun : d'une part, dans les faits, ils n'aboutissent qu'à une conservation sélective et très limitée du patrimoine architectural et urbain ; d'autre part, ces initiatives sont souvent suivistes et opportunistes et ne résultent pas d'une prise d'initiatives ou de la définition d'une doctrine.

Dans cet espace laissé libre par l'État, un groupe faiblement structuré mais doué pour la mobilisation militante et la communication médiatique trouve place et s'avère un élément central dans la défense du patrimoine, c'est-à-dire dans l'identification d'objets architecturaux et urbains à préserver, dans la mise en œuvre d'un agenda, dans la proposition, pas toujours couronnée de succès, de nouvelles pratiques et le développement d'instruments législatifs ou réglementaires. Professionnels, universitaires, acteurs civiques et associatifs, souvent initiés par leurs itinéraires à des formes d'action expérimentées à l'étranger qu'ils transposent au Liban, jouent un rôle central. Parmi les thèmes qui les mobilisent, différents registres sont à distinguer : à travers la continuité de l'architecture et du tissu urbain, ces groupes valorisent une forme de résistance à l'homogénéisation culturelle, à une certaine forme de mondialisation mais aussi à la ségrégation sociale, au risque de se trouver en décalage d'ailleurs avec les mutations socio-économiques qui poussent, via la gentrification, à la conservation de certains quartiers comme Monnot ou Gemmayzeh. On peut toutefois différencier ces mobilisations en fonction de la nature de leur engagement politique : national et démocratique comme dans le cas du projet SOLIDERE, plus local et défendant une identité urbaine pour l'action dans le péri-centre, patriotique dans l'action de la reconstruction de Bint Jbeil.

¹² Voir aussi, dans un autre contexte, Maud Moussi, « Nouveaux gouvernements urbains et patrimoine dans le Sud du Liban : Saïda », ci-dessous, p. 71.

On doit enfin souligner, à l'évidence, les résistances faites à la mise en œuvre de ces projets patrimoniaux. Les intérêts fonciers et financiers de nombreux propriétaires, promoteurs voire architectes et urbanistes liés aux projets de construction apparaissent en premier lieu. Mais il faut aussi citer les habitants qui, souvent, ne se reconnaissent pas dans les projets de conservation urbaine, en particulier lorsqu'ils semblent impliquer des contraintes incompatibles avec des pratiques associées à l'emprise de plus en plus forte de la modernité et du confort. Cette réticence ne signifie pas nécessairement la volonté d'un abandon des anciens espaces mais implique, sans doute, une réflexion commune sur leur devenir, à laquelle justement les formes de militantisme patrimonial ne sont pas assez habituées.

